

Débat mouvant sur la migration

CONFRONTE TON OPINION À CELLE DES AUTRES !



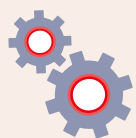
OBJECTIF

Sur base de faits objectifs et de chiffres, les élèves développent une opinion nuancée sur des questions controversées liées à la migration.



PUBLIC CIBLE

3ème degré de l'enseignement secondaire



MÉTHODE

En réponse à des affirmations volontairement polémiques, les élèves doivent se positionner physiquement dans le local selon qu'ils soient « d'accord » (un côté du local) ou « pas d'accord » (autre côté du local) avec celles-ci. Ils peuvent ensuite en débattre et avancer leurs arguments.



DURÉE

Environ 10 minutes par affirmation



MATÉRIEL

- Les affirmations ci-dessous
- Un local spacieux

DÉROULEMENT

- L'enseignant sélectionne les affirmations qu'il trouve intéressantes pour sa classe.
- L'activité débute par le rappel de quelques règles destinées à mener à bien le débat (voir point conseil ci-dessous).
- L'enseignant explique aux élèves qu'ils doivent se positionner physiquement dans le local selon qu'ils soient « d'accord » (un côté du local) ou « pas d'accord » (autre côté du local) avec diverses affirmations. Plus leur opinion est tranchée, plus ils se placeront près d'une extrémité du local, et inversement, plus elle est nuancée, plus ils se rapprocheront du centre. L'essentiel est que les élèves sachent expliquer pourquoi ils se placent à tel ou tel endroit.
- L'enseignant lit une première affirmation et laisse aux élèves le temps d'y réfléchir et de se positionner.
- Il désigne ensuite quelques élèves afin qu'ils avancent leurs arguments. Les autres sont libres de réagir s'ils ne sont pas d'accord ou s'ils veulent ajouter quelque chose. Ils peuvent éventuellement changer de place s'ils sont convaincus par les arguments d'un autre élève. Dans un premier temps, l'enseignant ne prend pas part à la discussion.
- Il met fin au débat lorsqu'il juge que suffisamment d'arguments ont été avancés, puis partage les informations complémentaires qu'il juge utiles. Il passe ensuite à une autre affirmation.

Vous avez un peu plus de temps ? Proposez aux élèves de d'abord discuter en petits groupes (selon l'endroit où ils se trouvent dans le local) et de s'accorder sur un certain nombre d'arguments avant de partager leur point de vue avec le reste de la classe. De cette façon, tout le monde a l'occasion de s'exprimer.


CONSEIL

Il peut parfois s'avérer compliqué de mener à bien un débat sur la migration. En tant qu'enseignant, n'hésitez pas à rappeler à vos élèves certaines règles de base si cela s'avère nécessaire :

- Je ne parle pas au nom des autres
- Je suis libre de partager mon histoire ou de la garder pour moi
- Je participe activement
- Je laisse les autres s'exprimer
- J'écoute les autres lorsqu'ils ont la parole
- Je respecte les opinions différentes de la mienne
- Je ne me moque pas des autres
- Je ne rapporte pas ce que d'autres confient lors du débat

TABLE DES MATIÈRES

1. « Les demandeurs d'asile coûtent cher à notre pays ».....	3
2. « La plupart des migrants et des réfugiés viennent en Europe ».....	4
3. « Les migrants feraient mieux de rester chez eux afin de travailler au développement de leur pays »	5
4. « Les migrants et les réfugiés sont souvent des terroristes qui viennent chez nous pour commettre des attentats ».....	6
5. « Si on envoie plus d'argent aux pays en développement, les gens là-bas ressentiront moins le besoin de partir ».....	7
6. « Il ne faut pas que les réfugiés se sentent trop bien ici, sinon d'autres viendront »	8
7. « La plupart des migrants qui viennent chez nous sont des hommes d'origine africaine ».....	9
8. « Il y a de plus en plus de migrants et de réfugiés »	10





1. « LES DEMANDEURS D'ASILE¹ COÛTENT CHER À NOTRE PAYS »

- Une fois que les demandeurs d'asile reçoivent une protection internationale et commencent à travailler, ils contribuent à notre économie.
- Les nouveaux arrivants sont des consommateurs qui stimulent le marché de l'offre et de la demande.
- Les nouveaux arrivants peuvent solutionner le problème du vieillissement de la population et sont les bienvenus dans les secteurs en pénurie.



Il est vrai que les demandeurs de protection internationale coûtent de l'argent à notre pays. Durant l'examen de leur demande de protection internationale, ils ont droit au gîte et au couvert. Ils sont hébergés dans des centres d'accueil (comme le prévoit la directive européenne sur l'accueil) et reçoivent un peu d'argent de poche (6 à 8 euros par semaine selon le centre).

Cependant, une fois qu'ils bénéficient d'une protection internationale et sont autorisés à rester en Belgique, ils doivent se trouver un logement et commencer à travailler. Dès ce moment-là, ils contribuent à notre économie. Bien que le contexte varie d'un pays à l'autre, une *recherche de l'OCDE*² (Organisation de coopération et de développement économiques) a démontré que l'arrivée de nouveaux arrivants avait des conséquences financières positives pour la grande majorité des résidents de l'OCDE. Celle-ci a notamment un impact positif sur la sécurité sociale au vu du vieillissement de la population. Des recherches belges ont par ailleurs démontré qu'en moyenne, les nouveaux arrivants contribuaient plus à la sécurité sociale qu'ils ne coûtaient à celle-ci. Ceci, malgré le fait que les nouveaux arrivants se trouvent généralement dans des situations socio-économiques moins favorables. *Le FMI*³ a établi qu'à court et moyen termes, les bénéficiaires d'une protection internationale entraînaient une croissance économique modérée. On peut donc estimer que sur le long terme, lorsque les réfugiés sont mieux installés et ont trouvé un emploi, une croissance économique significative est fort probable.

Conclusion : il est dans notre intérêt de considérer les réfugiés comme des citoyens à part entière et de consacrer leur insertion sur les marchés locaux et de l'emploi le plus rapidement possible.

Plus d'informations dans [ce rapport](#)⁴ de Caritas.

1 Nouvelle terminologie en vigueur depuis le 22 mars 2018. On parle désormais de « demandeurs de protection internationale ». Nous avons ici choisi d'utiliser l'ancien terme afin que l'affirmation parle davantage aux élèves.
 2 <http://www.oecd.org/migration/OECD%20Migration%20Policy%20Debates%20Numero%202.pdf>
 3 <https://www.imf.org/external/pubs/ft/sdn/2016/sdn1602.pdf>
 4 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938



2. « LA PLUPART DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS VIENNENT EN EUROPE »

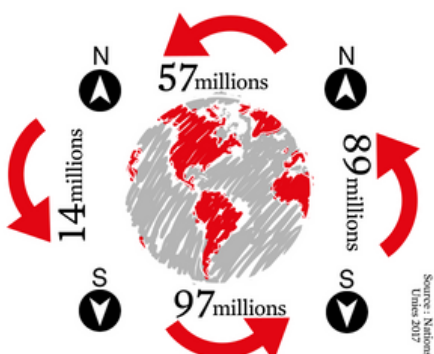
- La migration entre pays du sud est le type de migration le plus courant.
- L'idée selon laquelle les migrants qui arrivent chez nous sont surtout des migrants pauvres originaires de pays du sud est fautive. La plupart des migrants à travers le monde sont issus de la classe moyenne.
- La plupart des réfugiés trouvent refuge au sein de leur propre pays ou région.
- 84% des réfugiés à travers le monde vivent dans des pays en développement.



En 2017, les Nations Unies recensaient 258 millions de migrants, soit l'équivalent de 3% de la population mondiale. Parmi elles, 97 millions de personnes avaient migré du sud vers le sud, 89 millions de personnes avaient migré du sud vers le nord, 57 millions de personnes avaient migré du nord vers le nord et 14 millions de personnes avaient migré du nord vers le sud.

La migration entre pays du sud est donc le type de migration le plus courant (38% de la migration internationale). Citons à titre d'exemple les mouvements interrégionaux en Amérique latine, en Afrique et en Asie. La migration du sud vers le nord arrive en deuxième position (34,5% de la migration internationale). Elle concerne notamment la migration depuis l'Amérique latine, l'Asie et l'Afrique vers l'Europe, les États-Unis et l'Australie. Cette tendance se confirme dans le cas belge. En effet, la majorité des immigrés en Belgique sont européens (voir affirmation 7 pour plus de détails). L'idée selon laquelle la plupart des migrants quittent des pays pauvres pour se rendre dans des pays riches est donc fautive.

La plupart des migrants à travers le monde sont davantage issus de la classe moyenne que de la classe pauvre. Les plus pauvres ne disposent en effet pas des ressources financières nécessaires pour se rendre en Europe. Ce manque de moyens mais également l'espoir de repartir rapidement pour le pays d'origine une fois que les conditions de vie s'y seront améliorées a donc généralement pour conséquence que les migrants ne se déplacent pas plus loin que dans les pays voisins à leur pays d'origine.



Prenons l'exemple des réfugiés. En 2017, 84% des 22,5 millions de réfugiés à travers le monde vivaient dans des pays en développement. La Turquie, le Pakistan et le Liban accueillait alors 5,3 millions de réfugiés à eux seuls. L'idée selon laquelle l'Europe accueillerait toute la misère du monde est donc fautive. Relayées par les médias, des images de réfugiés aux frontières de l'Union ont faussé notre image du phénomène migratoire. La réalité est pourtant toute autre.

Plus d'informations dans [cet article](#)⁵ de Caritas.

⁵ <https://www.caritasinternational.be/fr/urgence-et-developpement/migration-sud-nord-quel-role-pour-le-developpement/>



3. « LES MIGRANTS FERAIENT MIEUX DE RESTER CHEZ EUX AFIN DE TRAVAILLER AU DÉVELOPPEMENT DE LEUR PAYS »

- Les migrants contribuent au développement de leur pays d'origine depuis leur pays d'accueil.
- La migration permet la circulation d'idées, de normes et de pratiques dans divers domaines.
- Les migrants envoient des fonds vers leur pays d'origine et investissent de cette manière dans divers secteurs qui contribuent au développement de ce dernier. C'est ce qu'on appelle les remises migratoires.



Lors de discussions sur la migration, on entend souvent parler de « fuite des cerveaux ». Ce terme souligne l'apport que représente l'arrivée de personnes qualifiées dans un pays d'accueil et la perte que celle-ci représente pour leur pays d'origine. Un argument contre la migration alors souvent avancé est que les personnes qui quittent leur pays sont souvent les plus talentueuses et que cela réduit les chances de celui-ci de mieux se développer. Ce que les gens oublient toutefois, c'est que ces personnes contribuent au développement de leur pays d'origine depuis leur pays d'accueil.

D'une part, la migration permet la circulation de normes, d'idées, de valeurs et de pratiques dans bien des domaines – éducation, sécurité sociale, politique, culture.

D'autre part, les migrants envoient ce que l'on appelle des remises à leur entourage resté dans le pays d'origine. Cet argent peut être investi dans l'éducation des membres de la famille ou dans d'autres domaines susceptibles de contribuer au développement du pays d'origine. La banque mondiale a souligné qu'en 2015, près de 440 milliards de dollars avaient ainsi été envoyés vers des pays en développement. C'est trois fois plus que le budget mondial consacré à la coopération au développement. Ces remises peuvent donc certainement être considérées comme un moteur pour le développement des pays d'origine des migrants.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que dans de nombreux pays en développement le nombre de personnes hautement qualifiées est supérieur au nombre d'emplois disponibles pour ce type de profils. Partir à l'étranger est dès lors souvent un impératif pour pouvoir mettre à profit ses connaissances et ses compétences.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)⁶ de Caritas.

6 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938

4. « LES MIGRANTS ET LES RÉFUGIÉS SONT SOUVENT DES TERRORISTES QUI VIENNENT CHEZ NOUS POUR COMMETTRE DES ATTENTATS »

- L'adoption d'une politique migratoire restrictive ne réduit pas le risque d'attentats terroristes et est même susceptible de l'augmenter.
- La plupart des personnes qui commettent des attentats terroristes dans nos pays sont nés et se sont radicalisés ici.
- Les attentats terroristes commis par des musulmans retiennent davantage l'attention des médias que les autres et cela influence notre perception.
- Les réfugiés sont eux-mêmes des personnes qui fuient la violence.



Bien qu'il soit théoriquement possible que des gens ayant de mauvaises intentions se fraient un chemin vers l'Europe parmi les réfugiés, nous ne devons pas céder à ce genre d'amalgames. Il est important de réaliser que les personnes qui déposent une demande de protection internationale chez nous fuient justement les attaques et la terreur.

Une étude (*Choi 2018*⁷) a souligné que, dans la lutte contre le terrorisme, il était plus bénéfique d'offrir aux nouveaux arrivants la perspective de devenir des citoyens à part entière plutôt que de mettre sur pied une politique migratoire stricte. Cette étude a examiné l'influence de 12 mesures anti-immigration sur le terrorisme dans 10 pays différents. Il en ressort que l'adoption d'une politique migratoire restrictive ne réduit pas le risque d'attentats terroristes et est même susceptible de l'augmenter. Bien que l'étude, purement quantitative, ne mentionne pas explicitement les raisons qui poussent certains individus à commettre des attentats, on peut penser que leur sentiment de ne pas faire partie intégrante de la société et d'être systématiquement renvoyés à leurs différences soit à l'origine de tels comportements. Cette étude a également démontré que le risque d'attentats diminuait lorsque les pays sélectionnaient les nouveaux arrivants sur base de leurs compétences et de leur statut socio-économique. Cela renforce l'idée selon laquelle lorsque le pays est à même d'offrir aux nouveaux arrivants une perspective d'avenir au sein de la société, ceux-ci ont moins tendance à se radicaliser. Limiter les droits de ces derniers a donc bel et bien un effet négatif.

Il convient, en outre, de ne pas négliger le fait que la plupart des personnes qui commettent des attentats terroristes dans nos pays européens sont nés et se sont radicalisés ici. On peut donc, comme expliqué ci-dessus, présumer que leur sentiment de ne pas faire partie intégrante de la société est à l'origine de leur radicalisation. C'est pourquoi il importe de travailler à rendre notre société plus inclusive et égalitaire.

Il est également important de garder à l'esprit le fait que les attentats terroristes commis par des musulmans retiennent davantage l'attention des médias que les autres. *Une étude américaine*⁸ a démontré que les attentats islamistes recevaient 35% d'attention médiatique en plus que les autres types d'attentats. Bien qu'il s'agisse d'une étude américaine et que le contexte de la région diffère du nôtre, il est probable qu'un déséquilibre existe également dans nos pays européens. Cela peut nous pousser à surestimer le risque d'attentats islamistes.

7 <https://www.universiteitleiden.nl/binaries/content/assets/customsites/perspectives-on-terrorism/2018/issue-4/02-choi.pdf>

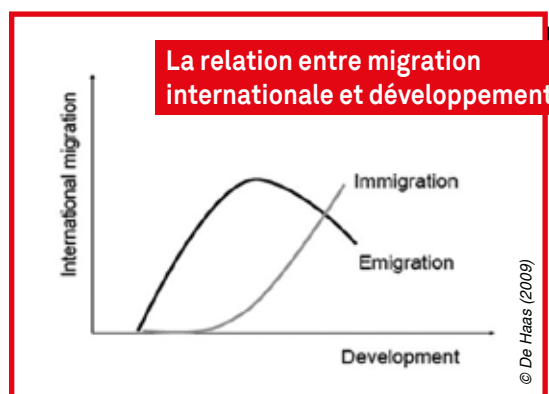
8 <https://www.start.umd.edu/gtd/downloads/Codebook.pdf>

5. « SI ON ENVOIE PLUS D'ARGENT AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT, LES GENS LÀ-BAS RESENTIRONT MOINS LE BESOIN DE PARTIR »

- Lorsque les pays pauvres se développent et deviennent plus riches, la migration augmente à court et moyen termes, c'est le « paradoxe de la migration ».
- Sur du plus long terme, si le pays atteint un niveau de revenu plus élevé, la migration diminue à nouveau.
- Nous ne faisons pas de coopération au développement sur base de nos propres intérêts mais par solidarité. Celle-ci a pour objectif de réduire la pauvreté, la faim et les inégalités dans le monde et d'améliorer le niveau de santé, d'éducation et de bien-être de tous.



La migration et le développement sont deux phénomènes étroitement liés. Pourtant, croire qu'un pays pauvre qui se développe voit sa migration diminuer est une erreur commune. Des recherches ont démontré que lorsque les pays se développaient et offraient davantage de ressources et de perspectives d'avenir à leurs ressortissants, la migration augmentait. C'est ce qu'on appelle « le paradoxe de la migration ». Citons à titre d'exemple le Mexique, les Philippines, le Maroc et la Turquie, des pays à revenu intermédiaire d'où proviennent de nombreux migrants. Les personnes très pauvres n'ont en principe pas les moyens de financer un voyage coûteux, mais si leurs ressources deviennent plus importantes, la migration augmentera. C'est en tout cas ce que l'on constate à court et moyen termes. Sur du plus long terme, si le pays atteint un niveau de revenu plus élevé, la migration diminuera à nouveau. Cet effet est illustré par le graphique ci-dessus.



En réalité, l'augmentation de la migration dépend davantage du niveau de développement originel des pays. On peut distinguer trois types de pays :

- Les pays à faible revenu : la migration coûte cher. Les restrictions financières constituent donc un obstacle à la migration dans les pays très pauvres. Pour ces derniers, plus de développement signifie plus de revenus et donc davantage de migration.
- Les pays à revenu intermédiaire : les résidents de ces pays ont davantage les moyens de financer un éventuel départ. Souvent, ce sont ceux qui ont un niveau d'éducation plus élevé qui font le choix de partir. L'émigration exige des connaissances, des contacts et des moyens financiers.
- Les pays à revenu élevé : le développement a un effet négatif sur la migration, car les perspectives à l'étranger deviennent relativement moins attrayantes que celles au sein de ces pays.

Faut-il dès lors que nous revoyions notre politique de coopération au développement ? Non, bien entendu. Nous ne faisons pas de coopération au développement sur base de nos propres intérêts – par exemple dans le but de limiter les migrations – mais par solidarité. L'opportunisme ne devrait jamais être une raison de faire de la coopération au développement. Pourquoi en faire dans ce cas ? Pour réduire durablement la pauvreté, la faim et les inégalités dans le monde et améliorer le niveau de santé, d'éducation et de bien-être de tous. Les Objectifs de développement durable de l'ONU⁹ sont une bonne ligne directrice en la matière.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce dossier](#)¹⁰ de Caritas Europa.

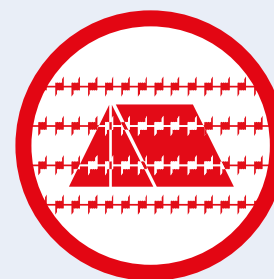
⁹ <https://www.sdgs.be/fr/sdgs>

¹⁰ https://www.caritas.eu/wordpress/wp-content/uploads/2016/07/10_myths_migration_development_fr.pdf



6. « IL NE FAUT PAS QUE LES RÉFUGIÉS SE SENTENT TROP BIEN ICI, SINON D'AUTRES VIENDRONT »

- Il n'existe aucun lien de causalité prouvé entre la générosité du système d'accueil ou de protection sociale d'un pays et le nombre d'arrivées de demandeurs de protection internationale dans ce même pays.
- Les itinéraires migratoires sont davantage influencés par des variables telles que les perspectives d'emploi, l'accessibilité géographique, les connaissances linguistiques et les réseaux sociaux des migrants.
- Les migrants n'ont pas la capacité de comparer les systèmes d'accueil et de protection sociale des pays dans lesquels ils envisagent de se rendre. La plupart du temps, ils ne sont pas même correctement informés de leurs droits.
- L'adoption de politiques migratoires restrictives ne réduit pas la migration et peut même engendrer un effet contraire.



C'est ce que l'on appelle **l'hypothèse de l'appel d'air**. Selon cette théorie, les flux migratoires varient en fonction de l'attractivité des systèmes d'accueil et de protection sociale des pays de destination. Plus ceux-ci sont perçus comme « généreux » par les migrants, plus ces derniers arriveront en grand nombre. Certains décideurs politiques justifient l'adoption de mesures migratoires restrictives sur base de cette hypothèse.

Or, les études sur le sujet tendent à démontrer que celle-ci est fautive et qu'il n'existe aucun lien de causalité entre la générosité du système d'accueil ou de protection sociale d'un pays et le nombre d'arrivées de demandeurs de protection internationale dans ce même pays (Giulietti et Wahba 2012). Par ailleurs, cette hypothèse ne considère pas la migration telle qu'elle est, à savoir un processus complexe déterminé par de nombreux facteurs. Des études ont démontré que les itinéraires migratoires étaient davantage influencés par des variables telles que les perspectives d'emploi, l'accessibilité géographique, les connaissances linguistiques et les réseaux sociaux des migrants.

De plus, il est faux de présumer que les migrants ont la capacité de comparer les systèmes d'accueil et de protection sociale des différents pays dans lesquels ils envisagent de se rendre. La plupart d'entre eux ne sont pas même correctement informés de leurs droits en tant que migrants.

Par ailleurs, il a été démontré que l'adoption de politiques migratoires restrictives ne réduisait pas la migration et pouvait même engendrer un effet contraire à celui escompté. Lorsque des politiques plus strictes sont adoptées, les nouveaux arrivants choisissent souvent de prolonger leur séjour par peur de ne jamais pouvoir revenir. Ce type de politiques pousse également les migrants à emprunter des routes migratoires dangereuses.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)¹¹ de Caritas.

11 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938



7. « LA PLUPART DES MIGRANTS QUI VIENNENT CHEZ NOUS SONT DES HOMMES D'ORIGINE AFRICAINE »

- Plus de la moitié des immigrants résidant sur le sol belge sont d'origine européenne.
- Plus de la moitié des immigrants résidant sur le sol belge sont des femmes.



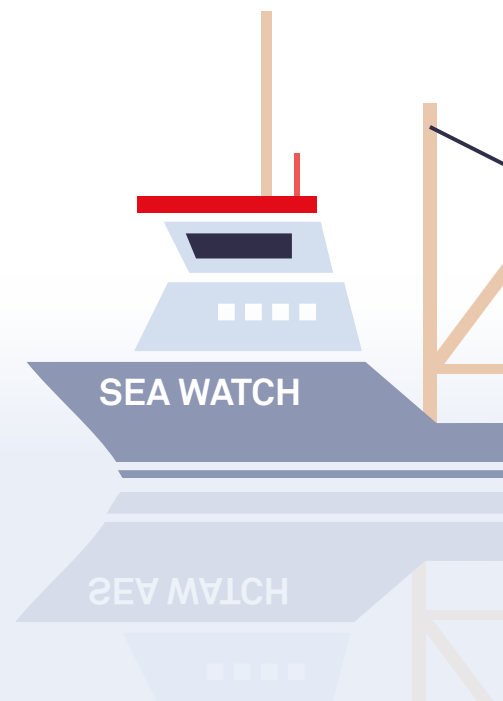
Bien qu'elle soit assez répandue, cette idée reçue s'avère doublement fautive.

Premièrement, une étude a démontré qu'en 2017, plus de la moitié des immigrants résidant sur le sol belge étaient des femmes. La même année, elles représentaient également 48% des nouveaux arrivants. La proportion de femmes parmi la population migrante varie selon le pays d'origine. Celles-ci furent parfois davantage que les hommes depuis certaines régions, malgré le fait qu'elles encourent plus de risques tout au long de leur parcours migratoire. Pourquoi avons-nous dès lors l'impression que les hommes sont plus nombreux à migrer ? Premièrement, parce que l'opinion publique a tendance à comparer les flux migratoires d'aujourd'hui à ceux qui ont amené des milliers d'hommes originaires du bassin méditerranéen à venir travailler dans nos industries houillère et sidérurgique au lendemain de la seconde guerre mondiale. Ensuite, parce que certains groupes de migrants reçoivent davantage d'attention médiatique que d'autres. C'est typiquement le cas des migrants en situation irrégulière ou des demandeurs de protection internationale. Ces hommes partent souvent seuls sur la route dangereuse de l'exil et ne font venir leur famille que dans un second temps, de manière régulière.

Concernant l'origine des migrants, les statistiques démontrent que 54% des immigrants résidant sur le sol belge sont européens. Viennent seulement ensuite les migrants d'origine africaine (25,8%), asiatique (15,6%), américaine (4,2%) et océanienne (0,1%).

Plus d'informations à ce sujet dans [ce rapport](#)¹² de Caritas.

12 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938





8. « IL Y A DE PLUS EN PLUS DE MIGRANTS ET DE RÉFUGIÉS »

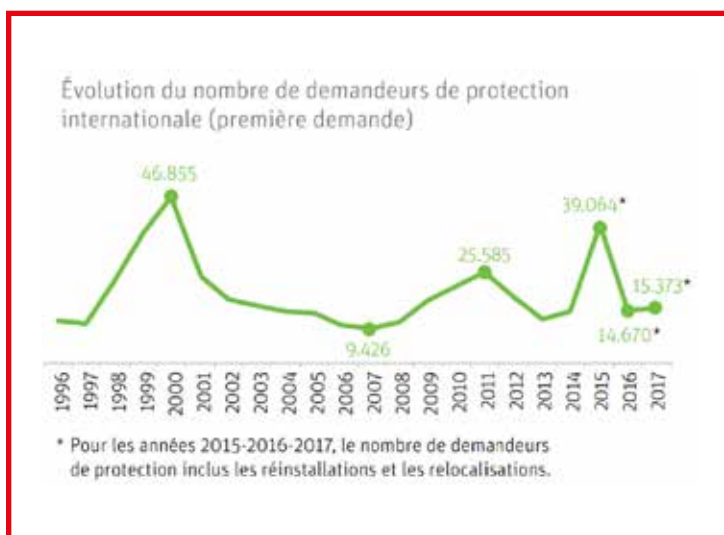
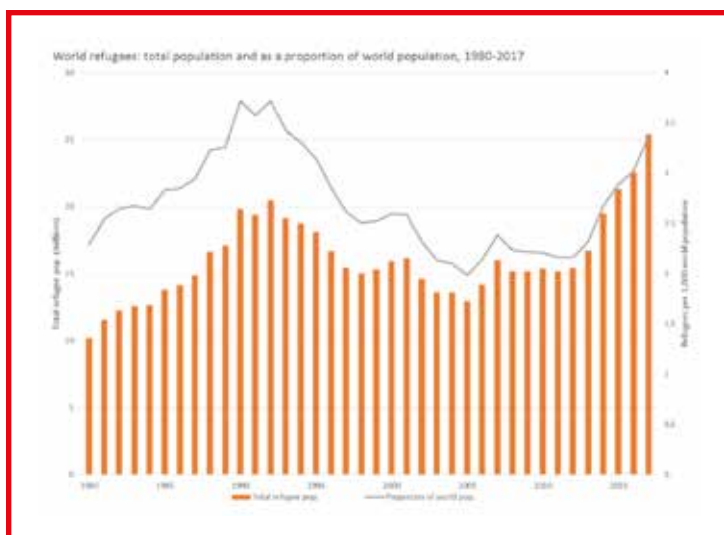
- Le nombre de migrants dans le monde augmente mais la proportion de migrants dans la population mondiale reste relativement constante.
- Le nombre de réfugiés dans le monde augmente mais la proportion de réfugiés dans la population mondiale fluctue au fil des années.
- Cette affirmation est particulièrement délicate et il convient de rester prudent dans l'interprétation des données disponibles sur le sujet.



Si l'on s'attarde sur l'évolution du nombre de migrants dans le monde, on s'aperçoit que celui-ci est passé de 152 millions en 1990 à 258 millions en 2019. Cela équivaut à environ 100 millions de migrants de plus sur près de 30 ans. Les gens migrent-ils donc vraiment plus qu'avant ? Pas vraiment. Il ne faut pas oublier que la population mondiale augmente elle aussi. En 1990, nous étions 5,3 milliards d'individus sur terre, contre 7,7 milliards aujourd'hui. Par conséquent, si l'on tient compte de l'évolution de la population mondiale, on observe que la proportion de migrants à travers le monde est en réalité restée relativement constante. Ces trente dernières années, le pourcentage de migrants dans la population mondiale est passé de 2,9% à 3,3%. Globalement, les gens ne migrent donc pas beaucoup plus aujourd'hui qu'il y a trente ans, et ce, malgré le contexte actuel de mondialisation. Par ailleurs, cette tendance se confirme quand bien même on remonte plus en arrière encore. En 1960, la proportion de migrants dans la population mondiale était de 3,1%.

Qu'en est-il des réfugiés (retrouvez [ici](#)¹³ les différentes catégories de personnes déplacées de force à travers le monde) ? Sont-ils plus nombreux qu'avant ? En 1992, ils étaient près de 20,5 millions à travers le monde, contre 25,9 millions en 2019. Il s'agit toutefois à nouveau de tenir compte de l'évolution de la population mondiale. Le calcul fait, on observe que le pourcentage de réfugiés dans la population mondiale était plus important il y a près de trente ans qu'il ne l'est aujourd'hui. En 1992, la proportion de réfugiés à travers le monde était de 0,37%. Aujourd'hui, les réfugiés ne représentent plus que 0,33% de la population mondiale. Nous avons donc, par le passé, accueilli plus de réfugiés à travers le monde qu'aujourd'hui. Il est toutefois intéressant de noter que la population de réfugiés fluctue énormément au fil des années. Le nombre de réfugiés a par exemple chuté entre 1990 et 2005 avant de doubler, alors que la population mondiale, elle, n'a augmenté que de 15% sur ce même laps de temps. Ces fluctuations peuvent être dues à des conflits, à des phénomènes naturels ou encore à la situation politique de certains pays.

13 <https://www.unhcr.org/figures-at-a-glance.html>



En conclusion, il est vrai de dire qu'il y a plus de réfugiés et de migrants qu'avant, mais si l'on tient compte de la croissance de la population mondiale, on constate que ces chiffres sont relatifs. Les données sur le sujet doivent donc être interprétées avec la plus grande prudence.

Plus d'informations sur le sujet dans [cet article](#)¹⁴ et sur [cette page](#)¹⁵ de l'UNHCR ainsi que sur [cette page](#)¹⁶ de la Banque Mondiale.

Et en Belgique ? Dans notre pays également, le nombre de demandes de protection internationale fluctue énormément. Ainsi, en 2015, le CGRA a enregistré un pic important de premières demandes de protection internationale – 39 064 précisément – avant que ce chiffre ne retombe à 14 670 demandes l'année suivante, entre autres à cause de l'adoption de mesures migratoires restrictives de la part de l'Union Européenne. Les gens n'ont donc pas moins fui. Ils ont simplement été stoppés dans des pays situés aux frontières extérieures de l'Union européenne.

Il est intéressant de noter que par le passé, et plus précisément vers la fin des années 90, les demandes de protection internationale avaient déjà drastiquement augmenté, atteignant un nombre plus important que celui de 2015. Cela confirme que ladite crise des réfugiés actuelle n'en est en réalité pas une.

Plus d'informations à ce sujet dans [ce dossier](#)¹⁷ de Myria.

Envie d'aller plus loin ? Retrouvez davantage d'informations sur les différents sujets dans [ce dossier](#)¹⁸ de Caritas Europa et dans [ce rapport](#)¹⁹ de Caritas International Belgique.



14 <https://www.unhcr.org/blogs/statistics-refugee-numbers-highest-ever/>

15 <https://www.unhcr.org/fr/aperçu-statistique.html>

16 https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SM.POPTOTL?most_recent_value_desc=false

17 https://www.myria.be/files/MIGRA2018_FR_AS.pdf

18 https://www.caritas.eu/wordpress/wp-content/uploads/2016/07/10_myths_migration_development_fr.pdf

19 https://www.caritasinternational.be/wp-content/uploads/2019/05/Rapport_Penser_Maison_commune.pdf?x39938